

Travail et Emploi/Confédération nationale du patronat gabonais des PME/PMI

Julien Nkoghe Bekale livre sa feuille de route



Poignée de main entre le ministre du Travail, Julien Nkoghe Bekale et le président de la Confédération nationale du patronat gabonais des PME/PMI, Jean-Pierre Tchoua.



Les deux parties en séance de travail.

FM.MOMBO  
Libreville/Gabon

**PROMU** récemment ministre du Travail, Julien Nkoghe Bekale a, au cours de sa première rencontre avec la Confédération nationale du patronat gabonais des PME/PMI, livré sa feuille de route. La rencontre a

eu pour cadre l'immeuble abritant ses services, sis à Batterie IV. Deux points essentiels composent cette feuille de route : la réforme du marché du travail et les élections professionnelles. Cependant, les questions de la dette, du financement et de la cohésion sociale étaient également au centre des échanges entre les deux

parties. « Nous avons signé la charte nationale du dialogue social depuis 2011 », a indiqué le président de la Confédération nationale du patronat gabonais des PME/PMI, Jean-Pierre Tchoua qui conduisait la délégation du patronat. Concernant la réforme du marché du travail, Julien Nkoghe Bekale

prône le rétablissement de la confiance entre les employeurs et les employés, et que soit créé un environnement favorable pour mieux conduire cette réforme qui doit aboutir à une augmentation de l'offre de l'emploi et à un arrimage aux standards internationaux. Autres problèmes évoqués par le patronat, la

multitude de contrôles effectués par l'administration, qui pénalise les opérateurs économiques. Face à la préoccupation du membre du gouvernement de voir la relation entre l'État et ses partenaires sociaux s'améliorer pour le bien de tous, le patronat a promis de se réunir avec tous ses adhérents pour

élaborer un certain nombre de propositions qui devront être soumises à l'appréciation du ministre. Nkoghe Bekale a tenu à sensibiliser les représentants du patronat des PME/PMI à l'impérieuse nécessité de continuer à construire un climat de paix dans notre pays.

Hydrocarbures

Rendre les produits disponibles et à moindre coût



La difficulté de la navigation sur l'Ogooué en saison sèche à cause des bancs de sable est un véritable frein à l'activité.



La proximité du dépôt de Lambaréné avec le marché du débarcadère: un véritable casse-tête.

FM.MOMBO  
Lambaréné/Gabon

**DANS** le cadre de la problématique de la disponibilité des produits pétroliers sur l'ensemble du territoire, de l'irrégularité des ventes et des difficultés auxquelles est confronté ce secteur d'activité, le nouveau directeur général des Hydrocarbures, Bernadin Mve Assoumou a diligemment dernièrement une mission d'ingénieurs dans les provinces du Moyen-Ogooué et du Woleu-Ntem. Objectif: répondre à la préoccupation des plus hautes autorités du pays qui souhaitent qu'un service de qualité, aux coûts raisonnables et disponible en tout temps soit offert aux populations, y compris celles de l'hinterland où les produits pétroliers arrivent difficilement et

parfois à des coûts élevés, comme le pétrole lampant qui coûte 600 f CFA dans certaines localités du pays. Par cette mission, le nouveau DG vise l'assainissement de tout le secteur aval pour une meilleure fluidité des actions qui concourent à la bonne marche de cette administration. Ainsi, la mission conduite par Armand Davy Epié, ingénieur à la direction générale des Hydrocarbures, a constaté plusieurs difficultés. Comme celle de la navigation sur l'Ogooué, en raison de nombreux bancs de sable en saison sèche pour le produit de Port-Gentil à Lambaréné pour desservir la Ngounié et la Nyanga, et à Ndjolé où le dépotage est même suspendu depuis près d'un mois, pour desservir le Woleu-Ntem et l'Ogooué-Ivindo.



Les ingénieurs de la DGH échangeant avec les responsables de dépôt et de transport des produits pétroliers à Lambaréné.

On note aussi la proximité du lieu de stockage avec le débarcadère devenu l'un des marchés les plus fréquentés de Lambaréné. La dangerosité des produits stockés limite la capacité de stockage de Total Marketing Gabon (TMG) en produits tels le gas-oil (1450 m3) et le pétrole lampant (150 m3). Dans le Woleu-Ntem, la mission a constaté avec

regret la légèreté avec laquelle les baies de vidanges sont gérées, notamment à la station Oil Lybaa de Mitzi, où les huiles usées sont déversées sur des sites inappropriés, détruisant ainsi l'environnement. Le gaz butane, subventionné par l'État et exporté vers des pays voisins pour être vendu à des prix exorbitants est également un des

constats fait au cours de cette mission. Outre les ambitions de Bernadin Mve Assoumou d'opérer une embellie dans ce domaine des hydrocarbures, espérons que le vide juridique dont souffre cette activité sera comblé par la réforme de loi initiée par le ministre de ce département, Pascal Houangni Ambourouet, en vue de renforcer les missions dévolues au sec-

teur aval pétrolier gabonais. Méconnu du grand public, le secteur aval pétrolier est l'ensemble des opérations qui concourent à rendre disponibles, pour le consommateur final, tous les produits dérivés du pétrole. Il commence par le raffinage à la Société gabonaise de raffinage, puis par l'entreposage à la Société gabonaise d'entreposage des produits pétroliers (SGEPP) à Port-Gentil, Owendo, Moanda ou à Lambaréné avec Total marketing Gabon, et Ndjolé avec Oil Lybia. Ensuite, ces produits pétroliers sont acheminés par des distributeurs appelés marketeurs vers des stations-service, qui sont en contact avec le consommateur final. Le transport est effectué via des pipelines à Port-Gentil, par voies maritimes, fluviales et terrestre vers d'autres localités du pays.